GALERIE D'ÉTABLISSEMENT

Un exemple d'aménagement modulable



La création dans un établissement scolaire d'une galerie d'art à vocation pédagogique nécessite que soit prise en compte sa double nature.

En tant que galerie, un tel espace se doit de respecter un certain nombre de règles liées à la fois à la sécurité des œuvres exposées et à leur mise en valeur. De part sa vocation pédagogique, il doit être un outil au service de la diversité des pratiques pédagogiques.

UN LIEU PROTÉGÉ

Une alarme est indispensable pour accueillir des œuvres de structures comme le FRAC. Il est également indispensable de protéger les œuvres de la lumière, particulièrement celle de la lune.

DE LA MODULARITÉ POUR S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTES DESTINATIONS DE LA GALERIE :

L'espace de la galerie doit pouvoir s'adapter aux différentes vocations d'un tel lieu. Accueillir des œuvres contemporaines, un artiste en résidence, des travaux d'élèves,... Aussi est-il intéressant que cet espace soit modulable.

La création de parois mobiles peut permettre d'accroître la surface d'accrochage. Mais celles-ci peuvent vite devenir gênantes dans la mesure où elles sont difficilement stockables ailleurs que dans l'espace d'exposition. Nous avons fait le choix d'occulter les fenêtres par des panneaux de contreplaqué.

Un partenariat avec une structure comme le FRAC nécessite souvent un espace le plus neutre possible, le plus souvent blanc. Le régisseur intervient pour la mise en espace des pièces – travail qui peut se faire d'ailleurs en impliquant les élèves. Les œuvres contemporaines s'accommodent souvent mal des barres de cimaises. Les murs doivent plutôt être percés pour accueillir des chevilles et des vis qui seront à reboucher une fois l'exposition terminée.

Il est cependant inconcevable d'envisager une telle mise en œuvre 3 ou 4 fois dans l'année. Une exposition de travaux d'élèves doit s'élaborer avec davantage de souplesse. Ainsi, nous avons opté pour des panneaux de contreplaqué de 120 x 250 cm, peints en blanc, et accrochés à des rails de cimaise. On peut ainsi y punaiser facilement des dessins, y fixer des cadres, y projeter des vidéos, etc.

Lors d'un partenariat avec une artothèque par exemple, les œuvres peuvent être accrochées directement aux cimaises. Celles-ci sont prévues pour supporter un poids d'une trentaine de kilos. Les plaques de contreplaqué inutilisées sont alors remisées dans un grand placard à l'intérieur de la galerie.















UNE IDENTITÉ

La galerie doit être rapidement identifiable comme un lieu où l'on va voir de l'art ; un lieu qui, par sa dénomination même, va amener l'élève à une certaine forme d'exigence en l'amenant à se poser la question de la visibilité des œuvres, de leur mise en valeur.

UN NOM

Baptiser la galerie est un bon moyen de « sanctuariser » le lieu.

Le fait de faire participer les collègues des différentes disciplines au choix de ce nom peut permettre aussi que chacun puisse se l'approprier. Il faut cependant veiller à ce que ce nom ne desserve pas l'objectif visé : mettre en valeur les œuvres et les productions qui y sont exposées.

Le nom choisi pour la galerie du collège Gaston Chaissac rappelle l'origine du projet : le travail réalisé avec une classe de 5ème autour de la sculpture du 1 % réalisée par Yves Millecamps au collège. Ce projet a structuré en grande partie le PEAC depuis 3 ans. L'ouverture d'une galerie est un jalon important de ce parcours qui va se poursuivre par la restauration de l'œuvre délabrée. L'artiste a accepté d'y associer son nom.

UNE IDENTITÉ VISUELLE

L'identité visuelle rend visible par sa typographie et son logo ce lien avec l'œuvre de l'artiste. Les couleurs suggèrent également l'appartenance à InSitu-réseau de galeries de l'académie de Nantes.







